

## RÉSEAUX MIGRATOIRES ET GROUPES LOCAUX SUR LA TRANSAMAZONIENNE

Roberto ARAUJO

### INTRODUCTION

Confronté à l'étude des migrations en Amazonie, ARAGON (1987) souligne les insuffisances d'une approche qui tend tout simplement à recenser les résidus des flux migratoires aux dépens d'une approche processuelle : "La migration est un mouvement continu de groupes sociaux différenciés entre structures socio-spatiales spécifiques (...). L'origine et la destination ne sont que deux points d'arrêt dans la trajectoire suivie par une population déterminée".

Tout le long de cette trajectoire, les lieux de destination deviendront à leur tour, au moment d'un nouveau départ, des lieux d'origine. Aussi, faut-il pouvoir évaluer les quantités de nouveaux départs à partir d'un premier lieu de destination, avant de caractériser véritablement des flux migratoires. Pour ce faire, une clef est toute trouvée : "plusieurs études ont démontré l'importance des réseaux de parenté dans le processus migratoire, principalement en Amérique latine" (ARAGON, 1987 : 93).

L'utilisation des maisons de parents comme refuge en cas de pénurie ou comme lieu "d'identification psychologique", et surtout l'établissement d'un champ de communication et d'aide mutuelle entre les membres d'un même groupe familial centré sur certains lieux de résidence, sont autant d'évidences qui permettent au démographe de reconstituer éventuellement l'anatomie des flux migratoires au moyen de témoignages indirects (*op.cit.* : 94 et suivantes).

La présence de ces jalons le long de parcours migratoires qui s'évaluent sur des centaines, parfois des milliers de kilomètres, n'est cependant pas sans poser des problèmes au sociologue. En effet, comment se constituent-ils ? La parenté est-elle le seul critère d'inclusion au sein des réseaux migratoires ? Qu'est-ce qui déter-

mine la permanence ou, au contraire, le départ de certains de leurs membres plutôt que d'autres à chaque étape d'une migration et, finalement, quelle est, sur la transamazonienne, l'influence des structures socio-spatiales sur leur mode d'organisation ?

## 1. LE TRAVESSAO : OCCUPATION "VERTICALE" DE L'ESPACE.

Coupant perpendiculairement l'axe est-ouest de la route transamazonienne tous les cinq kilomètres, vers le nord et le sud, des droites tracées sur carte (**travessoes**) au début des années 70 délimitaient les propriétés que l'Etat devait distribuer dans le cadre de la colonisation de l'Amazonie à des chefs de famille. Des routes furent projetées dans chaque **travessao** pour permettre l'accès aux terrains les plus éloignés. L'infrastructure routière effectivement mise en place ne tarde pas à se révéler insuffisante face à l'afflux de populations, mais l'absence de voies n'empêcha nullement les migrants d'aller vers l'intérieur des terres. Des sentiers s'étendent aujourd'hui jusqu'à plus de 50 km du bord de la route. A de grandes distances de la route s'abritent des migrants relativement tardifs.

Aussi, lorsque Mauro arriva en 1978 au **travessao** nord du km 205, entre Altamira et Itaituba dans l'Etat du Para, à quelques 25 km à l'ouest de la ville d'Uruara, tous les lots situés au bord de la route étaient déjà pris, l'un d'entre eux par son frère aîné. Entre 1978 et 1980, toutes les terres de ce chemin vicinal situées dans un rayon d'au moins 10 km à partir de la transamazonienne étaient occupées (1), les lots étant mesurés à partir des jalons laissés par les topo-

---

(1) En regardant la carte annexe, on observe que dans ce rayon (surface comprise entre les lots 1A et 12A, 1B et 17B) la taille des lots, sinon leurs dessins, sont extrêmement variées : une majorité de lots de 100 ha conforme au projet de colonisation (400 x 2.500 m) ne se retrouvera qu'à une trentaine de kilomètres de la route, vers le nord (à partir des lots 31A et 28B). Dans l'intervalle se situent des propriétés plus grandes, occupées par des éleveurs et/ou des grands planteurs de cacao, dont certains ne vivent pas sur place et font appel exclusivement à une main-d'œuvre salariée.

Cette carte a été élaborée à partir des informations fournies par les colons, et éventuellement corroborées par des cartes (très incomplètes) de l'INCRA. Elle ne saurait donner les mesures exactes des distances. Destinée surtout à illustrer l'organisation socio-spatiale d'un **travessao**, elle s'efforce toutefois de maintenir, dans la mesure de la précision des renseignements disponibles, les rapports entre les tailles des différents lots.

Aussi la décision des colons de délimiter leurs lots à partir des bords de rivière fut représentée par un simple écart vis-à-vis de la ligne de délimitation de l'INCRA : nous n'avons pas pu savoir s'il s'agissait du cours principal ou d'un affluent. Les colons eux-mêmes affirment que "l'eau" s'éloigne définitivement vers l'est, ce qui pencherait plutôt pour la version de l'affluent et bouleverserait encore davantage le modèle spatial de la colonisation. Finalement, le **travessao** s'étend en réalité dans le sens sud/sud-est, nord/nord-ouest.

graphes de l'INCRA (2), et leur occupation s'échelonnant dans le temps et dans l'espace (3).

Même là où taille et dessin des lots semblent aller à l'encontre des normes officielles de colonisation, on retrouve des coïncidences entre la géométrie de la disposition des propriétés et les tracés des cartes de l'INCRA. Ces normes sont manifestement respectées. Cela dérive de la préoccupation des colons de voir légaliser leurs acquis dans un contexte foncier comportant par ailleurs bien des ambiguïtés.

En effet, la législation brésilienne garantit à l'occupant d'une aire allant jusqu'à 100 ha un droit d'occupation, à condition que la propriété soit son lieu de résidence et que les terrains soient mis en valeur (cf. MUSUMECI, 1988 : 45). Ces droits d'occupation doivent être ratifiés par la délivrance d'un titre légal de propriété, prérogative de l'Etat fédéral dans les zones de colonisation officielle. Or, ce processus est long et peu conduire, puisqu'il dépend de fonctionnaires qui ont le souci de la rentabilité des investissements de l'Etat dans une perspective de "modernisation" de l'agriculture, à des situations assez paradoxales. Ainsi, un individu se verra-t-il attribuer des droits d'occupation sur des lots qu'il laisse à l'abandon (lots 17A, 18A et peut-être 19A) car il est censé avoir les moyens de les mettre en valeur.

À moyen terme, les délais écoulés entre l'obtention d'un droit d'occupation d'une terre et l'acquisition d'un titre définitif ne jouent cependant pas uniquement en faveur des grands propriétaires, sauf dans des cas de départ des petits propriétaires, du fait de contraintes économiques insurmontables, et/ou de situations où les rapports de force sont par trop inégaux, car des terrains entièrement vacants peuvent être occupés par des familles de **posseiros**.

Ce type d'occupation comporte néanmoins une insécurité supplémentaire que le migrant n'est pas toujours disposé à affronter. Au fur et à mesure des arrivées, se forme un marché foncier local, où sont négociés des droits d'occupation et où la valeur de la terre se déter-

---

(2) L'INCRA (Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire) fut définitivement supprimé lors de son incorporation administrative au ministère de la Réforme et du Développement Agraire (MIRAD) depuis le 21/10/87.

(3) Le premier lot de 100 ha du côté ouest (lot 31A), au nord des grandes propriétés, fut occupé en 1980. La date d'occupation suggère que les propriétés plus vastes au sud du même lot ont été appropriées à peu près à la même période que les lots proches de la route. La dernière famille à s'établir dans le **travessao** arriva en août 1987 et prit un lot à plus de 40 km de la transamazonienne (lot 71B).

mine non seulement par la quantité de travail investie dans le lot mais aussi par la qualité du réseau routier qui la dessert. Ainsi, alors même que les lots proches de la transamazonienne ont été tout simplement occupés par les colons actuellement sur place, un migrant arrivé en 1985 a préféré payer les droits d'occupation du lot 40A à un occupant antérieur pour éviter de s'établir à des dizaines de kilomètres au nord, où la terre était pourtant gratuite. Les transferts de droits d'occupation doivent être enregistrés dans les bureaux du MIRAD (cf. note 2). La mise en place d'un marché foncier tend à effacer le rapport entre dates d'arrivée et position du lot.

Mais le modèle d'occupation est nettement infléchi tout au nord du **travessao**. A partir de lot 62B, les colons ont préféré mesurer les lots en utilisant les bords d'une rivière (surtout l'un des bords, longé par un sentier d'accès) à la façon d'une ligne de délimitation, faisant en sorte que chacun puisse avoir accès à l'eau malgré les écarts de la rivière vis-à-vis du **travessao**. Il faut remarquer que tout écart par rapport au **travessao** met en cause le modèle géométrique des projets de colonisation, en décalant également les jalons fonciers à l'est et à l'ouest.

Ce phénomène, apparemment assez rare, pourrait se retrouver fréquemment dans les situations où le manque de voies d'accès praticables se conjugue à l'occupation récente, par des migrants ayant peu de ressources, de terrains éloignés et non délimités à l'avance. En effet, un cours d'eau représente une référence dans l'espace (il n'est pas utilisé ici comme voie de transport), une source immédiatement accessible, évitant la lourde tâche de creuser des puits, exploitable du point de vue alimentaire et utile à diverses tâches domestiques. La rivière allège donc considérablement les travaux des premiers temps d'occupation, lorsque le migrant s'emploie à étendre à proximité de la maison des cultures vivrières. Dans les zones où les distances peuvent être considérées comme un obstacle à l'intégration plus poussée au complexe de la colonisation, l'apparente priorité des besoins locaux sur la disposition géométrique officielle est à souligner.

Ainsi, l'appropriation foncière ne se caractérise pas simplement - et on le voit d'emblée - par la relation entre les migrants et un milieu inconnu. Dès leur arrivée, ils sont insérés dans un régime de propriété défini par des rapports juridiques, forcés de respecter un certain nombre de dispositions quant à la répartition de l'espace comme condition d'accès à la terre. Cependant des exceptions existent, encore qu'il ne faille pas les surestimer, lorsque les distances

par rapport à la route, augmentant sans contrepartie les coûts du migrant, tendent à aiguïser ses besoins immédiats ou la façon dont il les perçoit aux dépens des normes officielles de distribution des colons dans le territoire ouvert à la colonisation.

L'utilisation de l'espace varie aussi en accord avec les stratégies d'occupation. Une ou plusieurs familles peuvent occuper un seul lot, des lots contigus ou décalés, en fonction de la disponibilité en capital et/ou en force de travail, voire, en dernière analyse, de l'assurance du chef de famille quant à la possibilité de garder le terrain qu'il achète ou qu'il s'approprie. Le lieu de résidence, l'établissement de réseaux de chemins secondaires entre les maisons et la fréquence dans leur usage, vont dépendre avant tout de la façon dont les migrants reconstituent et utilisent sur place des liens de parenté et de voisinage entretenus depuis leurs endroits d'origine.

## 2 APPROPRIATION FONCIÈRE ET (RE)PRODUCTION D'UN ESPACE SOCIAL

Lorsque Vitor acheta les droits d'occupation du lot 40A, en 1985, il avait déjà des parents et des connaissances dans la région : une soeur, établie avec son mari dans le **travessao** du km 213 (sur un lot voisin du lot 28A), un frère, installé sur les terres du lot 28A (dont il n'est pas propriétaire), une cousine et Zé de Bras, un compère. En outre, il arrivait accompagné de sa famille (femme et enfants), et des familles d'un gendre, Miguel, d'une cousine et d'un cousin (primo segundo) de sa femme.

Le lot 39A a été acquis au nom du troisième fils de Vitor, célibataire qui vit dans la maison paternelle, et le 36 B appartient à la famille d'une cousine. L'habitation de Vitor est entourée de 4 autres maisons, où habitent les familles de sa cousine, du gendre Miguel et de Zé de Bras. Celui-ci arriva en 1983 et occupa le lot 37B, en face de celui acheté par Vitor en 1985, à l'est de la ligne de délimitation, qu'il garde encore aujourd'hui. Vitor, parrain d'un enfant de Zé de Bras, lui céda sur son propre lot un couloir d'accès à la rivière, car le cours d'eau ne sillonne pas les terres du compère. La cinquième maison est la **casa de oraçao**, la maison des prières où se réunissent chaque dimanche voisins, amis et la parentèle pour prier et discuter ensemble.

L'organisation d'un espace de sociabilité autour d'une chapelle ou "maison de prières" est très significative. Ce genre d'initiative inscrit dans l'espace l'identité du groupe local, en le nommant. La "maison..." est généralement dédié à un saint patron dont le patro-

nyme désigne un groupe d'appartenance : untel "est" de la communauté Sao José du km 205, par exemple. Plusieurs "communautés" s'organisent dans un même **travessao**.

L'utilisation des références catholiques au culte des saints, ainsi que l'organisation d'un espace convivial centré sur un bâtiment aux fonctions religieuses reproduit un modèle présent dans les peuplades rurales de tout le pays indépendamment des régions (4). La "maison des prières" fait souvent figure d'école où les femmes des colons apprennent les premières lettres aux enfants des environs pendant la semaine.

Lieu essentiel à la socialisation des enfants et au maintien de l'identité du groupe local, cet espace communautaire contrecarre en quelque sorte l'éparpillement des migrants. Aussi faut-il parcourir encore une bonne vingtaine de kilomètres depuis la maison de prières pour arriver au lot que le gendre de Vitor, Miguel, met en valeur, le 70B, mitoyen avec les terrains de ses propres beaux-frères (l'un étant frère de sa femme et fils de Vitor (lot 65A), l'autre le mari de sa sœur (71B)). Des kilomètres plus loin encore, un cousin de Vitor et le cousin de sa femme font de même sur les lots 83B et 86B respectivement.

Vitor est né en 1932 à Guaratinga, Bahia, où il affirme avoir vécu pendant 38 ans. Mais en 1971, au terme de départs successifs, tout le groupe de ses 12 frères et sœurs se trouvait au Maranhao : "Lâ-bas - dit-il - on vivait tous ensemble (*a gente morava num bolo so*). De nouvelles migrations, marquant l'éclatement du groupe des **siblings**, se dirigent vraisemblablement à partir de la fin de la décennie, vers Vila Arraia (Nova Jacunda), aux bords du Tocantins dans l'Extrême Est du Para, le Km 0 ( Pa), et vers la transamazonienne entre Altamira et Itaituba (Kms 205 et 213). Dans l'ensemble, ces migrations aboutissent aux régions les plus dynamiques des états considérés (la région de Impéatriz dans le Maranhao au début des années 70, Nova

---

(4) La pénétration de plus en plus significative des sectes pentecôtistes dans la région tend à dédoubler les espaces de rassemblement. L'appartenance religieuse peut elle aussi s'inscrire dans l'espace : sur la carte annexe, la ligne en pointillé qui part du lot 15B et se dirige vers le **travessao** de km 201 représente un chemin secondaire emprunté toutes les semaines par les adhérents de la congrégation chrétienne du Brésil, lorsqu'ils rejoignent leur lieu de culte et/ou des parents établis sur le Km 201.

Or, comme en plus les catholiques habitant plus au nord préfèrent atteindre la route principale par le sentier du Km 201 (la courbe décrite par la transamazonienne entre les Kms 205 et 201 diminue le trajet en heures de marche), et suivent pour ce faire la ligne pointillée qui va du lot 22B au Km 201, le chemin qui, auparavant, reliait les lots 15B au 22B en ligne droite est tombé en désuétude et se trouvait encombré par la végétation secondaire.

Jacunda à proximité de Tucuruí dans le Para etc), et tendent effectivement à suivre des réseaux qui se ramifient à partir des territoires voisins de la frontière entre Minas Gerais et Bahia. Des groupes se constituent entre-temps en autant de nouveaux relais locaux.

Quelle est donc la nature de ces groupes à consonance locale ? Quels critères conduisent lors de leur constitution à l'exclusion de certains membres d'un même groupe familial au profit d'autres ? Car si les migrations peuvent être appréhendées dans le cadre d'un cycle de développement familial, on ne saurait dire qu'elles ont pour résultat le maintien ou la reconstitution du groupe des **siblings**, ou de celui formé par un couple et ses enfants mariés grâce à l'acquisition de nouvelles terres. Par ailleurs, les groupes locaux jouent-ils le rôle d'unités de production, ou encore, peut-on les caractériser autrement que par le fait de rassembler des populations aux origines communes ?

### 3. CYCLES DE DÉVELOPPEMENT FAMILIAL ET CONSTITUTION DES GROUPES LOCAUX

“Là-bas la terre était rare et la famille nombreuse (*a terra era pouca e a familia muita*”). Ce commentaire de la femme de Vitor sur les raisons de leur départ de Bahia est extensible à bien des membres des groupes familiaux établis sur la transamazonienne. Les départs interviennent à certains moments du cycle de développement familial et subissent l'influence des conditions dans lesquelles s'effectue le partage de l'héritage et l'établissement de nouvelles unités familiales.

Le rapport père-propriétaire/enfants-célibataires est très important dans le cadre de la production. Garçons et filles collaborent dès l'enfance à l'entretien de la maison. Une plus grande spécialisation, fondée sur la division sexuelle du travail, se met progressivement en place au sein de la famille. Sous la supervision du père, qui centralise les décisions concernant l'économie familiale et l'usage de la terre, les femmes participent aux travaux agricoles, surtout au moment de la récolte, quoique les tâches les plus lourdes, comme l'abattage des arbres, le nettoyage des terrains, soient accomplies le plus souvent - quoique non exclusivement- par le père et les enfants de sexe masculin. La famille fonctionne ici comme une unité de production mais, dès l'adolescence, les fils peuvent avoir des plantations individuelles sur les terres du père. Si cette pratique n'implique nullement un paiement en espèce de la part des fils, elle ne les dégage pas non plus de leur participation à l'économie familiale. Sur le **travessao** du Km 205 N, la discontinuité entre les lots de Vitor (40A), celui de son fils mais aussi celui de son gendre (lots 65A et 70B) ne semble pas

pour le moment mettre en cause la contribution de ces derniers à l'économie familiale. Nous reviendrons sur ce point, remarquons seulement pour l'instant que l'existence de "terres libres" peut minimiser l'importance du simple rapport propriétaire/non-propriétaire en tant que facteur de hiérarchies sociales.

Le mariage, et par conséquent la formation d'une nouvelle unité familiale, peut être une cause de départ. Départ de la maison, si ce n'est des terres paternelles, lorsque les parents de l'épouse parviennent à offrir de meilleures conditions de travail et de production (terres plus fertiles et/ou plus abondantes etc). Patrilocalité, matrilocalité ou néolocalité sont ici des règles alternatives de résidence, qui se précisent en fonction des conditions d'accès à la terre : "je travaillais sur la terre d'autrui. Je me suis marié, alors il fallait rouler ma bosse (*tinha que cair no mundo*)", raconte Zé de Bras, qui n'a jamais hérité. Il partit au Maranhao trois mois après son mariage en 1973, et fut dix ans métayer d'un frère de la femme de Vitor. L'apport de la force de travail de la femme au sein du couple n'est pas à écarter comme facteur qui encourage au départ :

"Sans femme je partais pas. Mais avec elle...."

En cas de décès, terres et biens sont partagés entre le conjoint -s'il vit toujours - et les descendants, hommes et femmes. Le départ d'un héritier ne le prive pas nécessairement de ses droits, et lorsque le groupe des **siblings** réussit à garder le contrôle sur la propriété familiale située au lieu d'origine, frères et soeurs migrants peuvent percevoir des rentes. Le procédé ne va cependant pas sans poser des difficultés pratiques, et suppose, outre une marge de manoeuvre financière permettant à la famille migrante de s'établir sans avoir à entamer son capital, une série de conditions pour que la location du terrain devienne rentable : ce genre de pratique se retrouve vraisemblablement davantage au sein de populations issues de régions où le prix de la terre, l'infrastructure routière, l'utilisation d'engrais et, d'une manière générale, une meilleure insertion dans le marché, la rendent possible.

Le partage de l'héritage peut encore se faire avant le décès des parents, en entérinant l'établissement des fils mariés sur les terres paternelles après le mariage. Il va de soi que la capacité individuelle à mettre en valeur des parties de la propriété, la qualité de l'aide apportée à l'économie familiale, voire tout simplement le fait de rester sur place au lieu de partir, créeront des situations de fait qui pèseront au moment de la distribution de l'héritage. D'autre part, le partage peut faciliter soit la vente de terrains à des "étrangers", soit

des arrangements divers (parts d'héritage reçues en têtes de bétail, etc.) aboutissant à la cession des droits à d'autres frères.

On aboutit ainsi à l'exclusion de membres du groupe des **siblings** de l'accès à la terre : une constante redivision de la propriété foncière s'ajoute ici à l'épuisement ou à la mauvaise qualité des sols et abaisse progressivement la rentabilité des terrains, forçant la vente ou rendant impossible tout nouveau partage. Le décalage entre les âges peut augmenter la fragilité de la situation des derniers-nés au sein de familles nombreuses.

Les contraintes du paiement d'une rente ou de la pratique du métayage sur les terres d'un frère propriétaire peuvent être allégées par le maintien d'une certaine réciprocité de l'échange entre les familles. Elles n'en deviennent pas moins un signe d'instabilité dans les rapports entre **siblings**, que l'avènement d'une nouvelle génération se charge d'aiguiser.

Le cycle familial tendrait ainsi à reproduire le cas de figure décrit par BRANDAO (1982) pour des paysans du Centre-Ouest (Goias), où le caractère transitoire de la présence des frères non propriétaires sur les terres d'un frère propriétaire est en réalité l'expression d'une opposition entre oncles non propriétaires et neveux héritiers des terres. Cette opposition aboutit quelquefois au départ anticipé de l'oncle qui prévoit l'appropriation des meilleures terres par le groupe des neveux.

Il serait cependant prématuré de réduire la diversité des tensions à laquelle le partage de l'héritage soumet la parentèle, contribuant ainsi à redéfinir des alliances, aux analogies d'une unique relation au sein du groupe familial. L'usage de la terminologie en rassemblant sous une même dénomination parents "consanguins" et parents par alliance tandis que les règles d'héritage tendent à les distinguer, ne facilite guère la tâche. Et quoique l'usage du couple terminologique oncle/neveu puisse être restreint à la seule relation entre le frère du père/fils du frère, la condition de neveu non-héritier des terres n'en reproduit pas moins celle d'oncle non propriétaire dans la génération précédente, similarité qui, renforcée éventuellement par le rapprochement entre leurs âges, n'est **à priori** nullement le signe d'une opposition due à leurs positions, bien au contraire.

La simple existence de la relation ne permet donc pas de préjuger de son contenu : les oppositions - et complémentarités - significatives qui apparaissent lors de l'étude du processus de constitution des

groupes migrants ne dérivent pas nécessairement de la position des individus par rapport au groupe de **siblings**, découlant aussi de celle occupée par rapport au groupe des héritiers ou propriétaires. Elles tiennent davantage à la situation des individus dans la structure des relations de production. Encore que cette situation ne soit pas exprimée comme une réalité autonome en dehors du langage de la parenté, les conditions d'accès à la propriété contribuent à instaurer des affinités d'intérêt entre les membres d'une même parentèle, en rassemblant ceux qui sont susceptibles de rester ou d'émigrer.

Les différents faisceaux de relations à l'intérieur de ces groupes sont alors renforcés ou réactualisés selon les stratégies choisies. Ainsi Miguel, gendre de Vitor et bahianais comme lui : installé depuis 1975 sur les terres de son beau-père au Maranhao, il quitta la région vers 1983 avec un beau-frère pour rejoindre ses frères à Vila Arraia, dans le Para, mais il revint par la suite pour repartir avec Vitor sur la transamazonienne.

Après un séjour de 4 ans à Vila Arraia, le beau-frère rejoint à nouveau Miguel sur la transamazonienne : lui et son fils aîné occupent actuellement des lots voisins de celui de Miguel (70B), respectivement le n° 71B et le n° 72B. Miguel a commencé à planter du poivre et à bâtir une maison où il projette de s'établir avec sa famille. Pour l'instant, il séjourne régulièrement chez son beau-frère lorsqu'il vient travailler sur son lot.

Le mariage entre cousins permet souvent de maintenir le contrôle ou la gestion commune du patrimoine foncier en milieu rural (FELDMAN-BIANCO, 1982). La superposition de liens d'alliance aux liens de consanguinité peut ici contribuer à neutraliser des oppositions éventuelles entre différentes positions à l'intérieur de la parentèle (la relation oncle/neveu étant remplacée par celle entre beau-père et gendre, par exemple), tout en additionnant les droits que les règles d'héritage garantissent aux individus qui les occupent. Or, cette pratique n'est pas aussi courante au sein des populations établies sur la transamazonienne. Elle est considérée le plus souvent par les migrants comme une coutume "des anciens (sic)". En effet, il est rare qu'une famille ne puisse évoquer un mariage entre cousins au niveau de la génération précédente. Dans les générations des Egos interviewés, le mariage entre groupes de frères et de soeurs voisins sur le lieu d'origine semble avoir été préféré. Vitor, par exemple, se maria vers la fin des années 50 au Maranhao avec une belle-soeur de deux de ses soeurs.

PEIRA DE QUEIROZ (1973) a noté l'importance du voisinage en tant que groupe de recrutement d'alliés dans les "quartiers ruraux".

BRANDAO (1982) remarqua à son tour que le voisin immédiat se trouve bien souvent à une étape du processus par lequel l'“étranger” acquéreur de parties du patrimoine familial est progressivement incorporé à la parentèle. L'existence de liens de voisinage entre membres des différents groupes familiaux insérés dans un processus migratoire ne doit donc pas étonner. L'occupant du lot n° 64B, Chico Gordo, originaire du Piauí, fut entre 1971 et 1979 métayer d'un frère de Vitor resté dans la région de Impératriz (MA), tandis que Zé de Bras lui-même (lot 37B) partit de Bahia vers le Maranhao avec un beau-frère de Vitor en 1973, avant de s'installer sur la transamazoniennne sur l'insistance d'un frère de Vitor (ce frère habite le lot 28A, dont il n'est pas propriétaire).

Ni l'un ni l'autre ne font cependant partie de la parentèle de Vitor. Un autre mécanisme intervient pour consolider d'éventuelles alliances entre individus n'appartenant pas nécessairement à une même parentèle : les rapports de **compadrio**. Réciproques ou non, ils s'établissent soit entre membres d'une même famille sans égard pour les générations, soit entre des membres d'une famille et des individus qui s'y rattachent par des alliances de mariage, soit finalement entre des membres d'une famille et des voisins - pris ici au sens large du terme, pour inclure aussi bien des propriétaires voisins que des “dépendants” (métayers, rentiers...). Le couple des parrains du second enfant de Vitor sont aussi des ex-voisins de la famille, à Bahia d'abord, au Maranhao ensuite, qui habitent aujourd'hui au Km 0 tout comme le fils aîné de Vitor. Celui-ci et sa femme parrainent à leur tour le septième enfant de Vitor.

Il en est des rapports de **compadrio** comme des rapports de parenté : un compère peut-être socialement plus proche qu'un proche parent éloigné. Proximité sociale et proximité spatiale se complètent, dans la mesure où la seconde est le plus souvent une condition de l'établissement des rapports d'échange et d'entraide qui doivent avant tout caractériser les rapports familiaux. Or, s'il est relativement aisé de garder le contact quand des individus suivent des trajectoires parallèles, ce n'est pas le cas lorsque les itinéraires choisis se révèlent incompatibles. Les témoins affirment fréquemment avoir perdu tout lien avec des frères ou des soeurs ayant migré vers les grands centres urbains : “il n'ont même pas laissé d'adresse...”. Ce choix, pas nécessairement irréversible, peut néanmoins revêtir des significations particulières, puisqu'il peut s'agir de renoncer aux aspirations à la propriété de la terre.

#### **4. PROXIMITÉ ET DISTANCE : DES DÉPLACEMENTS SPATIAUX AUX TRAJECTOIRES SOCIALES**

Les groupes locaux, de taille variable, ne se confondent pas avec des familles étendues, ou avec des groupes de familles ayant migré en même temps. S'ils sont ouverts à l'inclusion de nouveaux membres en raison de l'importance de la localité dans leur processus constitutif, ils tendent aussi à reconstituer ou à étendre sur un territoire donné des réseaux d'alliances contractées sur les lieux d'origine. Ces alliés jouent un rôle important dans la mobilisation et composition d'une force de travail utilisable par les familles.

La situation des individus dans la structure des rapports de production, sur le lieu d'origine ou à tout moment d'une nouvelle inclusion, contribue à définir les positions de chaque membre dans une hiérarchie qui prend aussi en compte l'âge, la génération et la division sexuelle du travail. Le langage de la parenté est utilisé pour susciter une certaine réciprocité des échanges à l'intérieur du groupe.

L'ensemble formé par un couple et ses enfants, voire celui, plus instable, composé d'un couple et de ses enfants mariés, reste néanmoins l'unité de production par excellence. Le groupe local n'en représente pas moins une aide inestimable dans certains cas : ses membres - surtout les voisins immédiats - sont les premiers mobilisés lorsqu'il s'agit de réaliser des travaux communs. La maison d'un compère est un point d'arrêt aux heures de repas lors d'une journée de marche vers les champs en friche - quand ils sont loin du lieu de résidence - ou la transamazonienne. De menus services sont quotidiennement échangés grâce à une chaîne de relations inter-personnelles susceptible de promouvoir le mariage des stratégies individuelles à un intérêt collectif.

L'existence d'un groupe local renforcé par la conscience d'une origine commune, peut rendre envisageable à certaines conditions l'occupation de terrains à l'accès difficile, ou une occupation conflictuelle de terres, car la coopération entre ses membres réduit pour chacun les coûts et les risques de l'entreprise.

Si les groupes locaux sont loin de disposer d'une autonomie sur le plan de la production, et alors même que les bas prix du riz, des haricots et du maïs pratiqués par les intermédiaires découragent tout effort de production, surtout pour des producteurs établis loin de la route, l'insertion dans un réseau d'entraide leur permet d'avoir une production tournée, du moins pendant les premiers temps d'installa-

tion, vers la consommation familiale, quitte à échanger du riz ou des haricots contre de l'huile, du sucre, etc. acquis par des voisins et/ou des compères plus aisés.

Il est vrai que dans un premier moment la possibilité d'acquisition de terres tend à diminuer l'importance du simple rapport propriétaire/non-propriétaire dans l'établissement de hiérarchies au sein des groupes locaux. La valorisation progressive du sol dans une aire donnée n'enraye pas non plus toute mobilité sociale, et permet de doter le paysan d'un capital de départ s'il consent à entamer une nouvelle étape migratoire. D'autres facteurs interviennent cependant à terme dans le processus d'évolution économique des régions de frontière pour modifier le contenu des relations au sein des groupes locaux.

Ces changements peuvent prendre forme lorsque, en fonction de stratégies individuelles, les ressources du groupe local sont progressivement accaparées par une famille nucléaire ou par des familles apparentées. Les relations de type patron/employé se superposent voire remplacent progressivement des rapports fondés sur le modèle de la réciprocité des échanges.

Tout comme ses voisins et la plupart des habitants du **travessao** du Km 242, Alfredo vient des régions du sud du pays (Rio Grande do Sul, Parana, Sta. Catarina). Ce sont là encore des familles qui, au fil des migrations, consolident les liens entre certains de leurs membres par le mariage et/ou le **compadrio**.

Claudio arriva au **travessao** en 1979. Voisin de la famille de sa femme à Santa Catarina, il décida de partir avec elle au Parana, avant d'arriver à la transamazonienne. Un an plus tard arrivait Claudionor, mari de la soeur de Claudio. Cette soeur de Claudio est aussi la marraine de son second enfant, parrainé par un frère de la femme de Claudio, Ivo, lui-même marié à une cousine de la femme d'Alfredo.

Les beaux-frères Claudio et Claudionor, qui ont travaillé ensemble en tant que métayers dans le Sud, disposant d'une marge de manoeuvre financière non négligeable. Claudionor reçoit annuellement les fruits de la location de son héritage foncier, administré par ses frères à Santa Catarina. Travaillant peu sur son propre lot, il reçoit en outre une rémunération en tant que chauffeur d'un camion communautaire qui, acheté avec l'appui de l'Eglise catholique, fait l'aller-retour quotidien entre le **travessao** et Rurópolis, la ville la plus

proche. L'entraide entre la famille de Claudionor - sa femme et trois filles adolescentes - et celle de son beau-frère Claudio est constante : les deux familles possèdent des plantations mitoyennes de poivre, et même des pâturages communément utilisés sur la ligne de séparation entre les propriétés.

Alfredo à son tour, n'en détient pas moins le contrôle sur ses terres, mais malgré le fait d'être arrivé plus tôt dans la région par rapport à ses voisins (pendant la première moitié des années 70), il ne possède pas de culture permanente et n'a jamais pu acquérir de bétail. Père de trois enfants en bas âge, il perd progressivement le contrôle sur sa force de travail, qu'il loue à Claudio et Claudionor. Alfredo peut par exemple "aider" ses voisins à déraciner une souche particulièrement coriace, mais ces interventions tendent de plus en plus à être rémunérées en espèces. Disposant d'une capacité réduite de mobilisation en main d'oeuvre, le volume de l'activité agricole sur sa propriété est moindre que celui de ses voisins, et tend à diminuer encore du fait de son travail à l'extérieur qui l'empêche d'entretenir son aire cultivée.

A la fin d'une journée de travail sur les terres de Claudio, Alfredo, sa femme et ses enfants ont été invités à partager l'abondance de la table du voisin. La soirée fut remplie de refus gênés, d'un côté, et d'offres condescendantes, de l'autre. Le lendemain matin Alfredo, comme pour justifier la frugalité de la tasse de café qu'il pouvait seule offrir chez lui au petit déjeuner, lâcha : "j'ai pourtant défriché et planté plus de 5 ha cette année... mais pas un seul pour moi-même". Le repas chez Claudio n'était pas le complément d'un échange de jours de travail entre voisins, mais bel et bien une offre destinée dans l'immédiat à pallier aux carences en denrées de la famille la moins lotie.

Il se crée de la sorte une tension entre l'idéal de réciprocité dans les prestations qui sous-tend les réseaux du groupe local et les situations issues de la centralisation de ses ressources. Une coopération très étroite peut s'établir entre des membres d'une ou de plusieurs familles dans la gestion efficace d'un patrimoine foncier différencié (père-mère/enfants mariés, chacun propriétaire d'un lot ; beaux-frères propriétaires etc) qui diversifient les activités économiques dans l'espace (pâturages dans un lot, cacao dans l'autre par exemple) par l'utilisation du travail collectif à l'intérieur du groupe, tout en ayant éventuellement recours à une main-d'œuvre extérieure. Des relations conçues comme réciproques gagnent un contenu différent : les individus les plus entreprenants et mieux lotis font figure de

“patrons”. Le voisinage conserve son importance, dans ce cas, en tant que groupe de recrutement de main d'oeuvre, salariée cette fois (5) , et le **compadrio** tend surtout à exprimer des relations verticales.

L'écart grandissant entre les différentes trajectoires sociales n'est pas nécessairement fondé sur la relation propriétaire/non-propriétaire, et ce d'autant plus que la différenciation économique entre les familles n'intervient pas uniquement au niveau de la production. La participation à des échelles diverses aux réseaux de commercialisation du produit et de distribution de marchandises, par le biais, par exemple, de l'association avec un grand commerçant et/ou planteur de cacao désireux de multiplier ses “points de vente” dans différents endroits permet d'obtenir un crédit pour ouvrir un commerce local. Généralement de taille modeste, ces commerces sont un complément à l'activité agricole : plus qu'ils ne la remplacent, ils diversifient les possibilités d'investissement. Le fait de se consacrer exclusivement à l'activité commerciale, avec conversion totale du capital foncier, du cheptel bovin, etc est le plus souvent accompagnée d'un déplacement vers le bourg le plus proche, lorsque le colon peut compter sur des appuis financiers et commerciaux solides et réguliers. Finalement, l'abandon de l'activité agricole pour le commerce et le bourg peut provoquer des ruptures plus importantes non seulement avec le groupe local, mais aussi avec la famille, par rejet de toutes relations soudain devenues contraignantes face au besoin de cultiver des alliances dans une autre sphère.

## **5. CONCLUSION ET BRÈVES REMARQUES QUANT À L'USAGE DE LA NOTION DE GROUPE LOCAL DANS LES ÉTUDES SUR LA DIFFÉRENCIATION SOCIALE À LA FRONTIÈRE.**

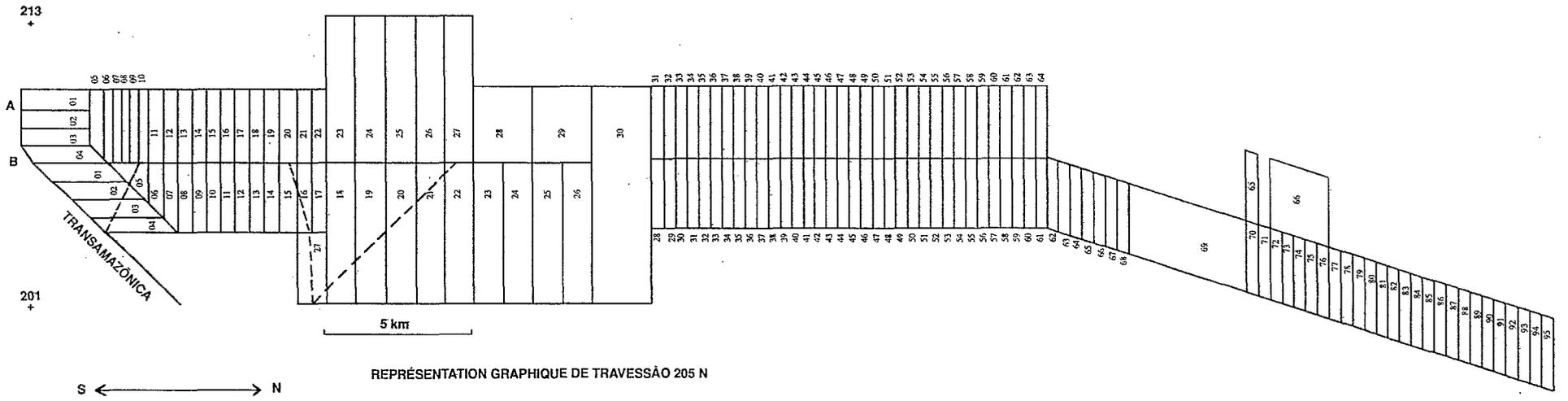
Des tensions opposent des projets privés aux intérêts du groupe local, dérivées pour l'essentiel de l'adoption de stratégies individuelles fondées sur la restructuration ou sur la recherche de nouveaux réseaux d'alliance visant la réussite socio-économique. Les plaintes de certains colons sur l'“ingratitude”, le “manque de respect” ou sur l'“irresponsabilité” de leurs enfants vis-à-vis du patrimoine familial, sont tout au moins révélatrices d'une perception nouvelle

---

(5) Par rapport à un Ego donné, le terme d'oncle est utilisé tant pour les frères du père ou de la mère que pour les beaux-frères du père et de la mère. Or, si l'héritage provient de la famille du père, le mari de la soeur de la mère ne se trouve pas dans la même situation que le mari de la soeur du père par rapport à Ego, le second étant héritier de droit par sa femme, contrairement au premier. La relation oncle non propriétaire/neveu héritier peut s'en trouver inversée, le neveu s'établissant le cas échéant sur les terres d'un oncle.

des avantages et limites des alternatives sociales, liée au changement de générations et de positions dans la structure des rapports sociaux. Là où émerge soit un discours sur les relations contractuelles délivré de certaines contraintes du discours de la parenté, soit un discours sur le mariage délivré des contraintes du discours de l'alliance, se trouve peut-être le signe d'un effacement progressif des groupes de recrutement d'alliés. A l'instar du processus décrit par BURGUIERES (1972), "à l'esprit d'alliance qui inspirait traditionnellement les stratégies familiales et l'inclination des jeunes époux, (se substitue) progressivement l'esprit d'entreprise : la préoccupation du couple n'est plus simplement de fabriquer une famille, mais de savoir la gérer, de préserver et d'améliorer son statut social, devenu sa principale finalité". Mais plus que d'un type de mariage statistiquement bien représenté au sein de la population globale, il s'agit ici d'un modèle esthétique associant valeurs et comportements propres à une éthique de la réussite individuelle qui contribue à déterminer de multiples aspects de la vie sociale.

A l'opposé, le groupe local permet non seulement l'occupation, sous des conditions adverses, de terres nouvelles. Composé d'individus et de familles aux revenus plus ou moins limités qui, quelquefois en proie à la pénurie et loin de partager la condition des riches "pionniers" du cacao, ne sont pas non plus les égaux du saisonnier à temps complet, le groupe local est, en quelque sorte, porteur de projets collectifs. La relation entre le sens des trajectoires sociales dans le groupe local et les transformations et limites de ces projets collectifs peuvent aider à cerner les contradictions de la structure sociale dans les régions de colonisation.



## BIBLIOGRAPHIE

ARAGON L. - "O Uso Potencial de Redes de Parentesco como Alternativa Metodologica no Estudo da Migração" in *Cadernos do NAEA*, n° 8 1986.

BENDER D. - "A refinement of the Concept of Household Families, Co-residence, and Domestic Functions" in *American Anthropologist* LXIX, 5, 1967.

BRANDAO C. - "Parentes e Parceiros : relações de Produção e relações de Parentesco entre camponeses de Goiás" in ALMEIDA e alii *Colcha de Retalhos : estudos sobre a família no Brasil*, Sao paulo, Brasiliense, 1982.

BURGUIERE A. - "Le mariage tardif et l'esprit d'entreprise" in *Annales ESC* n° 4-5 juillet-octobre 1972.

FELDMAN-BIANCO B. - "Capitamos e Família : os pequenos-burgueses" in ALMEIDA e alii *Colcha de retalhos :*

*estudos sobre a família no Brasil*, Sao Paulo, Brasiliense 1982.

HAMELIN Pierre - "Do Arroz ao Cacau ao longo da Transamazônica", communication présentée lors du 8ème Congrès de Sociologie rurale, Bologne, Italie, du 26 juin au 2 juillet 1988.

MUSUMECI L. - *O mito da Terra Livre* Sao Paulo, Vertice 1988.

LASLETT P. - "La famille et le ménage : Approches historiques" in *Annales ESC*, 4-5 juillet-octobre 1972.

MINTZ S. et WOLF E. - "An analysis of ritual co-parenthood (compadrazgo)" in *Southwestern Journal of Anthropology*, vol. VI, n° 4, Winter 1950.

PEREIRA DE QUEIROZ M. - "O Sítio-ante Tradicional e a percepção do Espaço" in *O Campesinato Brasileiro* Petropolis, vozes, 1973.